

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 OCTOBRE 2011

Affiché en exécution de l'article L 121-17 du Code des Communes

Le Conseil Municipal régulièrement convoqué le 11 Octobre 2011, s'est réuni en séance ordinaire, à la Mairie d'Outarville, le 25 Octobre 2011 à 20 heures 30, sous la présidence de Monsieur Emmanuel HERVIEUX, Maire.

Présents : Mrs : Emmanuel HERVIEUX, Patrick DAVID, Christian MARCILLE, Michel CHAMBRIN, André VILLARD, Thierry PICHON, Gérard BAZIN, Christophe MENAGER, Bernard GUERTON, Mme Chantal IMBAULT

Absents excusés : Mmes Christiane BERTHEAU (pouvoir à Mr Thierry PICHON), Isabelle MARQUES (pouvoir à Mr Emmanuel HERVIEUX), Priscilla MALLET, Mrs Pierre COISNON, Christophe ROUILLON (suppléant de Teillay-le-Gaudin), Mme Anne DELORME (suppléante d'Allainville-en-Beauce)

Nombre de conseillers en exercice : 14

Nombre de conseillers présents : 10

Nombre de pouvoirs : 2

Nombre de votants : 12

Monsieur Christophe MENAGER a été nommé secrétaire de séance.

Après avoir approuvé le compte rendu de la séance précédente, le Conseil Municipal a examiné les points suivants :

I - DELIBERATIONS :

Suite aux exposés du Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité :

- 1) De créer le poste suivant :

Titulaire :

♦ 1 poste d'Adjoint Technique de 2^{ème} classe à temps complet pour la filière technique,

- 2) De modifier le tableau des effectifs :

- en créant un poste d'adjoint technique de 2^{ème} classe à 35h00,

- 3) De voter les décisions modificatives suivantes, sur le budget communal :

Dépenses d'investissement

COMPTE	OBJET	MONTANT HT
2183 prog 201101	Maintenance informatique	- 1 400,00 €
2315 prog 201109	Eclairage public	+ 1 400,00 €

Dépenses d'investissement

COMPTE	OBJET	MONTANT HT
2315 prog 201104	Accessibilité	- 1 000,00 €
2315 prog 201108	Citerne à Poily	+ 1 000,00 €

- 4) D'émettre un avis favorable à l'adhésion à l'Etablissement Public Foncier Local du Loiret, des collectivités qui en ont fait la demande, au titre de l'année 2012.
- 5) D'autoriser la cession du chemin rural situé entre la voie communale n° 16 de Derrière les Granges et le Rue de la Forge à Allainville-en-Beauce, au prix de un euro. Par convention, les frais engagés par la commune seront intégralement remboursés par les demandeurs. La commune émettra un titre de recette exécutoire unique incombant à chaque acquéreur pour la totalité des frais engagés par la commune pour cette procédure d'aliénation dudit chemin rural.
- 6) D'autoriser le remboursement des frais de déplacement de l'adjoint technique de 2^{ème} classe contractuelle, occasionnés lorsqu'elle assure le ménage dans les communes associées.
- 7) D'accepter la convention entre l'Etat et la Commune afin de définir la répartition des responsabilités entre la Commune et le service instructeur de la Direction Départementale des Territoires à effet au 1^{er} janvier 2012.

II- DEVIS :

Les membres du conseil municipal, ont adopté les devis suivants :

Réserve incendie à Poily :

- 1) **Sarl IMBAUL-ROUSSEAU** : Aménagement d'une aire pour citerne incendie à Poily pour un montant de 3 220,00 € HT soit 3 851,12 € TTC.
- 2) **Citerneo** : Citerne souple réserve incendie de 120 m3 à Poily pour un montant de 4 804,18 € HT soit 5 745,80 € TTC.

Il reste à déterminer le lieu précis d'installation définitif.

III- AFFAIRES DIVERSES :

- Monsieur le Maire donne lecture d'un document sur la réforme des taxes et participations d'urbanisme : de la fiscalité de l'urbanisme à la fiscalité de l'aménagement. Les membres du Conseil doivent étudier ce dossier afin de prendre des décisions lors de la prochaine réunion.
- Monsieur le Maire fait part d'une demande du Secours Catholique pour le prêt d'une salle afin d'assurer une permanence. Le choix d'une salle sera vu lors de la prochaine réunion.
- Les membres du Conseil Municipal décident de demander au gouvernement de rétablir le taux plafond de 1 % de la cotisation versée au Centre National de la Fonction Publique Territoriale pour la formation professionnelle des agents communaux.
- Monsieur le Maire fait part de la délibération de la Communauté de Communes de la Plaine du Nord Loiret concernant la résiliation de la convention de location du local situé 1, place du Vieux Marché.
- Monsieur le Maire transmet aux personnels les remerciements transmis par les organisateurs des « primaires citoyennes ».

- Monsieur le Maire informe les Conseillers Municipaux de la nomination, par la FRMJC, de Mademoiselle Amandine BONNET comme animatrice à la MJC et de la prise de fonction le 21 octobre 2011.
- Monsieur le Maire fait part d'une campagne d'information organisée par l'UDAF, à l'attention des CCAS, pour faire connaître leur institution. Une réunion aura lieu le 30 novembre 2011 à Neuville-aux-Bois.
- Monsieur Michel CHAMBRIN fait part d'un problème sur les chemins de Teillay-le-Gaudin dont la largeur n'est pas respectée et qui sont régulièrement labourés et désherbés par les agriculteurs. Un avis sur les obligations de chacun fera l'objet d'un affichage municipal.

IV - PROCHAINES REUNIONS :

- Commission complémentaire d'Appel d'Offres Salle des Associations : Vendredi 04 novembre 2011 à 10 h 30
- Commission des Affaires scolaires : Vendredi 04 novembre 2011 à 18 h 30
- Commission Générale : Jeudi 10 novembre 2011 à 20 h 30
- Commission Vie Communale : Mardi 15 novembre 2011 à 20 h 30
- Réunion du Conseil Municipal : Mercredi 16 novembre 2011 à 20 h 30

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures 20.

Emmanuel HERVIEUX

Patrick DAVID

Michel CHAMBRIN

André VILLARD

Christian MARCILLE

Thierry PICHON

Gérard BAZIN

Christophe MENAGER

Pierre COISNON
Absent excusé

Bernard GUERTON

Christophe ROUILLON
Absent excusé

Christiane BERTHEAU
Absente excusée
(pouvoir à Mr PICHON)

Isabelle MARQUES
Absente excusée
(pouvoir à Mr HERVIEUX)

Priscilla MALLET
Absente excusée

Chantal IMBAULT

Anne DELORME
Absente excusée